

Ligue Interclubs Pitch & Putt - 2010

OBJECTIF :

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Les clubs, avec ou sans terrain, doivent être affiliés à FPP pour l'année 2010
La cotisation annuelle pour un club est de 20 €
Equipe de 4 joueurs ou joueuses, sans limite d'index

Pour les joueurs et joueuses :

Etre en possession de sa licence FFG.
Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.
Etre membre d'un club participant, avec ou sans terrain
Etre membre de FPP. La cotisation annuelle est de 10 €

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

• Formule de jeu

Une équipe est composée des 4 joueurs réalisant les meilleurs scores de la compétition mensuelle
Il n'y a pas de limite au nombre de participants
Un club peut inscrire jusqu'à trois équipes
Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay, brut et net
Chaque équipe dispute sa rencontre sur son terrain ou un terrain au choix pour les groupes sans terrain
Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt édictées par l'IPPA:
- Maximum de 3 clubs autorisés (2 club au choix et le putter).
- Départ sur tee obligatoire.
- Longueur de chaque trou de 90 mètres maximum.
- Longueur totale du parcours 18 trous de 1200 mètres maximum.

• Résultats

Le score de l'équipe est l'addition des quatre meilleurs scores des joueurs engagés ce mois-là
Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat
Les scores des équipes sont vérifiés et comparés afin de déterminer le vainqueur de la rencontre
Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de l'AFPP après chaque journée
Un classement final sera effectué. L'équipe championne de ligue recevra une coupe et des lots
En cas d'égalité les équipes sont départagées d'après leur meilleur score de la saison
Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne) en brut et en net
Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve

La valeur totale des lots en 2010 sera de 1 200€, réparti ainsi: (N.B. Une seule équipe par club sera primée)

Brut: 1er club - 200€; 2^{ème} club - 150€; 3^{ème} club -100€ ; 1^{er} joueur - 150€; 2^{ème} joueur - 100€; 3^{ème} joueur - 50€;
1^{ère} dame -50€; 1^{er} jeune - 50€(- 16 ans au 01/01/2010); 1^{er} Senior – 50€

Net (non-primé en brut): 1^{er} club -100€; 1^{er} joueur - 100€; 1^{ère} dame -50€; 1^{er} jeune - 50€

• Inscription

Un simple courrier précisant le nom du club et le nombre d'équipes avant le 25 mars 2010

L'engagement est gratuit pour les clubs et les joueurs membres de FPP

• Titres décernés

1. Champion de Ligue FPP
2. Vice-champion de la ligue FPP
3. 3^{ème} de la ligue FPP

Tours organisés

1. Entre le 27 mars et 5 avril 2010
2. Entre le 24 avril et le 5 mai 2010
3. Entre le 28 mai et le 8 juin 2010
4. Entre le 24 juin et le 7 juillet 2010
5. Entre le 28 août et le 8 septembre 2010
6. Entre le 25 septembre et le 6 octobre 2010